

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 novembre à huit heure trente, le Conseil Municipal de BESSINES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe GUINOT, Maire de BESSINES.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation : 5 novembre 2025

NOM	PRESENT	ABSENT	POUVOIR
Christophe GUINOT	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Marcel BŒUF	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Grégory PREUSS	X		
Alain LUSSEAUT		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Frédéric FROMENT		X	Bérenger BILLEROT
Patricia BIZARD		X	
Hélène LOPES	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Virginie HUET	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Gérard RENAUDET	X		

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- 1- Mandat spécial Congrès des Maires 2025

Informations :

- Compte rendu du Maire

★

★

★

M. le Maire demande au Conseil Municipal de valider le procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 13 octobre 2025.

Désignation du secrétaire de séance : Marcel BOEUF

Délibérations :

POINT 1 : Mandat spécial Congrès des Maires 2025

Vu le Code Général des Collectivités locales, Art. L.2123-18, R.2123-22-1 et L. 5211-14;

La notion de mandat spécial s'interprète comme une mission bien précise que le conseil municipal confie par délibération à l'un de ses membres, maire, adjoint ou simple conseiller municipal. Le mandat spécial ouvre droit au remboursement des frais exposés.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de son souhait de participer au 107ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France à Paris du 17 au 20 novembre 2025.

Cette manifestation nationale, qui regroupe chaque année plus de 5000 maires et adjoints, est l'occasion au-delà de l'aspect purement statutaire, de participer à des débats, tables rondes, ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal afin de valider l'octroi d'un mandat spécial pour participer au 107ème congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France aux élus nommés ci-dessous :

- Monsieur Christophe GUINOT, Maire
- Madame Virginie HEULIN, Adjointe
- Madame Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Adjointe
- Monsieur Grégory PREUSS, Adjoint
- Madame Marie-Isabelle CUNHA, Conseillère Municipale

Le remboursement interviendra sur présentation d'un état de frais.

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Marcel BŒUF	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Grégory PREUSS	X		
Frédéric FROMENT	X		
Hélène LOPES	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Virginie HUET	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Gérard RENAUDET			X

Au vu des éléments ci-dessus exposés,

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Donne mandat spécial aux élus susvisés pour participer au Congrès des Maires de France du 19 au 20 novembre 2025 à Paris ;**
- **Autorise le remboursement des frais de déplacement, de transport, d'hébergement et de restauration inhérents à cette mission, sous réserve de la présentation d'un état de frais,**
- **Décide que les frais seront remboursés dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat (pour Paris l'indemnité d'hébergement est de 140€ par nuit, indemnités de repas déjeuner et dîner de 20€ chaque).**
- **Donne pouvoir au Maire pour faire réaliser les démarches et signer les documents qui en découlent.**

FIN DES DELIBERATIONS



↳ L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance.

La séance est levée à 8h40.

Le secrétaire de séance,
Marcel BOEUF

Handwritten signature of Marcel Boeuf, consisting of stylized, overlapping loops.

Le Maire,
Christophe GUINOT

